

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 mai 2012
(convocation du 14 mai 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à compter de 12h25	Mme. DELATTRE Nathalie à M. DELAUX Stéphan
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU Jean à compter de 12h25	M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à compter de 12h25
Mme. CARTRON Françoise à M. FELTESSE Vincent à compter de 12h	M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain	Mme EL KHADIR Samira à Mme DELTIMPLE Nathalie à compter de 12h
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe	M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h45	M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas
M. PIERRE Maurice à Mme. FOURCADE Paulette à compter de 12h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime jusqu'à 9h50
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel	M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à Mme. LIRE Marie Françoise
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à compter de 11h30	Mme. HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LACUEY Conchita à M. TURON Jean-Pierre à compter de 12h	M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h15
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel à compter de 10h15	M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
Mme TERRAZA Brigitte à M. FREYGEFOND Ludovic à compter de 10h35	Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h	M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël jusqu'à 10h10
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 12h	Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. TOUTON Elisabeth
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. FAORO Michèle	M. SIBE Maxime à M. CAZENAVE Charles

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés publics - Fourniture de béton et de grave ciment 2012-2016 - appel d'offres ouvert - autorisation de lancement et de signature

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre des travaux de voirie réalisés en régie directe par ses services, la communauté urbaine de Bordeaux est amenée à utiliser du béton et de la grave ciment, prêts à l'emploi.

Afin d'assurer la fourniture de ces matériaux, dans des conditions optimales de rapidité, il y a lieu de procéder au lancement d'une consultation des entreprises sous forme d'appel d'offres ouvert, en vue de la dévolution de marchés à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des Marchés Publics.

Les services communautaires ont donc mis au point un dossier de consultation des entreprises sous forme d'appel d'offres ouvert, allotie en trois lots, en vue de la dévolution de marchés à bons de commandes lancés en application, notamment, des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

- Les marchés correspondants seront conclus pour une durée initiale d'un an à compter du 16 octobre 2012 ou de la date de leur notification si celle-ci intervient après le 16 octobre 2012 et pourront être reconduits par périodes successives de 1 an, pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

Le montant des commandes pour la durée initiale des marchés sera compris entre un minimum de 100 000 € HT et un maximum de 420 000 € HT. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction.

Le montant total des marchés sur 4 ans est ainsi estimé à 400 000 € HT minimum et 1 680 000 € HT maximum.

L'allotissement est le suivant:

Lot	Désignation	Montants annuels en € HT	
		minimum	maximum
1	Fourniture de béton et de grave ciment Communes de la rive droite de la Garonne (CGEP 1, 2 &, 9)	30 000	130 000
2	Fourniture de béton et de grave ciment Secteur sud ouest de la rive gauche de la Garonne (CGEP 3, 4 et 5)	40 000	160 000
3	Fourniture de béton et de grave ciment Secteur nord ouest de la rive gauche de la Garonne (CGEP 6, 7 et 8)	30 000	130 000
Montant total par an		100 000	420 000
Montant total pour 4 ans		400 000	1 680 000

La dépense qui en résulte sera imputée sur le budget de l'exercice concerné :

Chapitre 011 – compte 60628 - fonction 8222

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU le Code des Marchés Publics, et notamment ses articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 ;

VU les documents de la consultation mis à disposition des élus communautaires en application des articles L2121-12 et 2121-13 du CGCT ;

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE pour permettre la réalisation des acquisitions de béton et de grave ciment prêts à l'emploi, il est nécessaire d'organiser préalablement une procédure de publicité européenne et de mise en concurrence ;

DECIDE

Article 1 :

Le projet de dossier de consultation mis à disposition des élus est approuvé.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à lancer une mise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offre ouvert.

Article 3 :

Monsieur le Président est autorisé à signer les marchés avec les prestataires qui auront émis les offres économiquement les plus avantageuses.

Article 4 :

Monsieur le Président est autorisé à procéder, en cas d'insuccès, à la recherche de prestataires, soit par voie d'un nouvel appel d'offres sur la base de documents de la consultation adaptés à la conjoncture économique ou modifiés, soit par la voie de marché négocié.

Article 5 :

La dépense résultant des présents marchés sera imputée sur les crédits ouverts au Budget Principal des exercices 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 au chapitre 11 compte 60628 fonction 8222.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 JUIN 2012

PUBLIÉ LE : 8 JUIN 2012

M. ALAIN DAVID